

## NURSERIE – CRECHE – UAPE DE FLEURS DES CHAMPS

Située entre Crans et Montana, derrière le lac de Grenon, la Crèche Fleurs des Champs occupe une maison de 4 étages datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Entouré de verdure et à proximité d'un chemin pédestre, le bâtiment possède également un jardin privatif.

La Crèche Fleurs des Champs est une institution privée de type fondation gérée par un comité bénévole. Subventionnée par les 6 communes du Ht-Plateau (Chermignon, Icogne, Lens, Mollens, Montana, Randogne) ainsi que par l'Etat du Valais, elle donne la priorité aux enfants habitant sur l'une des 6 communes précitées.

### 1. Organisation générale :

La structure accueille quotidiennement jusqu'à 62 enfants âgés de 3 mois à 12 ans répartis en 4 groupes :

<b>Nurserie</b> (2 à 14 mois):	10 bébés max. ; Normes d'encadrement : 1 adulte/5 bébés
<b>Trotteurs</b> (14 à 24 mois):	10 enfants max. ; Normes d'encadrement : 1 adulte/5 enfants
<b>Moyens</b> (2 à 3 ans):	12 enfants max. ; Normes d'encadrement : 1 adulte/6 enfants
<b>Grands</b> (3 à 8 ans):	30 enfants max. ; Normes d'encadrement : 1 adulte/11 enfants

**2. Horaires :** La Crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.  
Le planning des fermetures annuelles est déterminé chaque début d'année

### 3. Déroulement de la journée du secteur Nurserie: (0 à 14 mois)

La particularité de ce secteur est qu'il n'y a pas d'horaires stricts puisque le personnel éducatif respecte le rythme de chaque enfant, tant au niveau de l'heure des repas que celui des siestes.

Toutefois, il n'y a pas d'arrivées et/ou de départs d'enfants entre 12h et 13h30.

### 4. Déroulement de la journée du secteur Crèche: (14 mois à 4/5 ans)

06h30 – 09h00 :	Arrivée progressive des enfants / Activités
09h00 – 10h45 :	Activités pédagogiques / jeux libres / extérieur
10h45 – 11h30 :	Dîner
11h30 – 12h00 :	Soins, changes, préparation à la sieste / départ des enfants
12h00 – 13h30 :	Sieste
13h30 – 14h00 :	Lever de siester ; Arrivée / départ des enfants
14h00 – 15h45 :	Activités pédagogiques / jeux libres / extérieur
15h45 – 16h30 :	Goûter
16h30 – 19h30 :	Départ progressif des enfants / Activités

**ATTENTION :** L'horaire est figé de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 du fait que, pendant ce temps, les enfants participent à des activités pédagogiques en groupe ainsi qu'aux repas et ne souhaitent pas être dérangés.

### 5. Déroulement de la journée du secteur Ecolier: (4/5 à 12 ans)

06H30 – 09H00 :	Arrivée progressive des enfants / Activités
09H00 – 12h00 :	Ecole
12H00 – 12H45 :	Dîner
12H45 – 13H30 :	Activités pédagogiques ; jeux libres
13H30 – 16H00 :	Ecole
16H00 – 16H45 :	Goûter
16H45 – 19H30 :	Départ progressif des enfant

**ATTENTION :** Pendant les vacances scolaires, le déroulement de la journée est le même que celui du secteur Crèche excepté pour l'heure du dîner qui reste la même.

## **6. Les buts pédagogiques :**

Une attention toute particulière est vouée au développement physique, intellectuel et émotionnel de chaque enfant sans négliger sa créativité et ses aptitudes personnelles.

La crèche se considère comme une seconde famille et met tout en œuvre pour créer les conditions idéales pour l'apprentissage de la vie en communauté. Elle a pour objectif de créer un environnement humain, chaleureux, favorable à l'épanouissement et au respect de chaque enfant et encourage les échanges avec les parents dans l'intérêt de la famille.

## **7. Les activités proposées :**

**A l'intérieur :** Les enfants disposent de salles de jeux pour participer aux activités proposées telles que les jeux éducatifs, les activités créatrices et manuelles (cuisine, bricolages, peinture, etc...), les histoires, les marionnettes. Il est également proposé aux enfants des programmes de gymnastique, musique, chansons, rondes ainsi que des jeux libres.

**A l'extérieur :** Les sorties se font aussi souvent que possible et varient en fonction de la saison. Place de jeux, forêt, bord du lac, station, les activités en extérieur permettent aux enfants d'élargir leurs connaissances et d'établir une relation avec leur environnement. Le jardin privatif de la Crèche permet également d'organiser de nombreuses activités physiques : toboggan, jeux de balles, tricycles, bac à sable, etc...

## **8. Les repas :**

Moment très important dans une communauté, les repas sont préparés chaque jour avec beaucoup de soin par le personnel de cuisine dans un souci d'équilibre, de fraîcheur et de variété correspondant aux critères de nutrition infantile actuelle. Les repas sont organisés dans un esprit de convivialité puisque les enfants mangent en même temps que les éducatrices qui leur montrent l'exemple en les invitant à goûter chaque aliment.

## **9. La sieste / repos :**

Indispensable à la croissance de chaque enfant, la sieste lui permet de profiter d'un moment d'intimité pendant lequel il n'est soumis à aucune sollicitation ou stimulation de la part de l'adulte ou son environnement. L'enfant n'est pas obligé de dormir s'il n'en n'éprouve pas le besoin mais peut simplement se reposer dans le calme en veillant à ne pas gêner ses copains. Pendant la sieste, chaque enfant peut disposer, s'il le souhaite, de son objet transitionnel.

## **10. Les tarifs :**

Le prix de pension est calculé en fonction du chiffre 26 de la dernière décision de taxation définitive des parents ; le prix des repas est calculé à part. (cf. grille tarifaire)

## **11. Les modalités d'inscription :**

1. Remplir la feuille de demande d'inscription lisiblement et le plus précisément possible et la renvoyer à la Direction
2. La Direction prend contact avec les parents pour les informer des possibilités de placement ou non.
3. S'il y a une possibilité de placement, la direction prend rendez-vous avec les parents pour la signature du contrat de fréquentation. La responsable pédagogique organisera avec les parents la visite des locaux ainsi que la planification de la période d'adaptation.
4. S'il n'y a pas de possibilité de placement à ce moment-là, rappeler la Direction chaque 3 mois pour savoir comment évolue la situation.